

# La comptabilité BNC

## points de vigilance sur des opérations spécifiques

### TARIFS

**Adhérent** Coût inclus dans la cotisation annuelle

**Non-adhérent** 90 €

**PUBLIC** *Max 20 participants*

Tout professionnel libéral ainsi que tout membre correspondant

**INTERVENANT(S)**

**L'équipe du CPG**

**Inscription**

**Prérequis:** Avoir suivi le module « La comptabilité BNC: comment ça marche ? » ou avoir déjà tenu la comptabilité de son cabinet libéral.

DATE(S)	DURÉE	HORAIRES	TYPE DE SESSION
Lundi 5 fév. 2024	2 heures	de 10h00 à 12h00	CLASSE VIRTUELLE

## PROGRAMME

Cette formation aborde des opérations spécifiques telles la clôture annuelle des comptes, et vise à expliquer les divers contrôles à effectuer pour garantir la concordance entre la comptabilité et la déclaration fiscale 2035. Elle permet d'acquérir une méthode pour effectuer le rapprochement bancaire, et ainsi vérifier l'adéquation entre le solde du compte bancaire issu de la comptabilité et celui du relevé bancaire.

- Le contrôle des pièces justificatives
- Les enregistrements bancaires et des opérations de caisse
- Les contrôles en fin de période
- L'état de rapprochement bancaire: différence entre le solde comptable et le solde bancaire
- Présentation du tableau de passage OGBNC 04
- Exemple chiffré